



LA MANUFACTURE DE FRANCE SAS
18 rue Jean Monnet
31240 Saint-Jean

CERTIFIE,
sous sa propre responsabilité, que les luminaires ISOONE de la gamme **SONATE LED**

MA2005EPF	MA2006EPF				

Sont conçus, fabriqués et commercialisés selon les directives et normes harmonisées suivantes :

SECURITE

- 2014/35/UE (26/02/2014) Directive européenne « Basse Tension »
- EN 60598-1 : 2015 Luminaires - Partie 1: Exigences générales et essais
- EN 60598-2-2 : 2012 Luminaires - Partie 2-1 : Règles particulières - Luminaires fixes à usage général
- EN 62493 : 2015 Évaluation d'un équipement d'éclairage relativement à l'exposition humaine aux champs électromagnétiques
- EN 62471 : 2008 Sécurité photobiologique des lampes et des appareils utilisant des lampes

COMPATIBILITE ELECTROMAGNETIQUE

- 2014/30/UE (26/02/2014) Directive européenne « CEM »
- EN 55015 : 2013 + A1 : 2015 Limites et méthodes de mesure des perturbations radio électriques produites par les appareils électriques d'éclairage et les appareils analogues.
- EN 61000-3-2 : 2014 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-2 : Limites - Limites pour les émissions de courant harmonique (courant appelé par les appareils ≤ 16 A par phase).
- EN 61000-3-3 : 2013 Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 3-3 : Limites - Limitation des variations de tension, des fluctuations de tension et du papillotement dans les réseaux publics d'alimentation basse tension, pour les matériels ayant un courant assigné ≤ 16 A par phase et non soumis à un raccordement conditionnel.
- EN 61547 : 2009 Équipements pour l'éclairage à usage général - Exigences concernant l'immunité CEM.

ECO-CONCEPTION

- 2009/125/CE (21/10/2009) + 1194/2012 (12/12/2012)
Directive européenne « ErP » + règlement.

RESTRICTION DE SUBSTANCES DANGEREUSES

- 2011/65/UE (08/06/2011) Directive européenne « RoHS ».

Certificat établi le 21 Janvier 2018

Le président, Frédéric Colombo